Image not found or type unknown

Ordre du jour/ AG association loi 1901

Par **cybermamy**, le **29/10/2022** à **16:04**

Bonjour,

Si un point voté en AG n'a pas été inscrit à l'ordre du jour ,peut-on le considérer comme nul? et que faire pour le faire valoir aux membre du bureau ? Je suppose que l'augmentation des cotisations est un sujet suffisamment important pour être inscrit à l'ordre du jour . merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés